



Procès-Verbal Comité de Direction

N° 01

31 août et 1er septembre 2018

<i>Présent(e)(s)</i>	Alain Martin, Président Georges Le Glédic, Vice-Président Jérôme Peslier, Trésorier Daniel Moulet, Secrétaire Général Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint Patrice Boutin, Alain Chapelet, Lydie Chauvier, Patrick Denis, Didier Gantier, Jean-Charles Guérin, Claude Hamon, Alain Le Viol, Jean-Luc Rouinsard
<i>Par mail</i>	Evelyne Autin, Jean-Luc Briand, Dr Yvon Couffin, Patrice Guet
<i>Excusé(e)(s)</i>	Dominique Goraud

Informés du décès de :

- Hervé CANTIANI, Président du District de la Meuse

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille et aux représentants du District de la Meuse.

Les suivantes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission compétente de la L.F.P.L dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision.

1. Acquisition Garage RENAULT Beneteau

Après avoir consulté préalablement l'ensemble du Comité de Direction, et suite à la visite organisée sur site le 30 août 2018, le Comité de Direction à l'unanimité donne son accord pour l'acquisition du bien sis 19 rue du Leinster, 44240 La Chapelle-sur-Erdre.

Ce bâtiment permettra ainsi de proposer une salle de formation dans sa première partie, des espaces de stockage et de garage dans la seconde partie ainsi que la réalisation d'un terrain Foot5 couvert. De plus, le terrain propose un nombre de stationnements importants autour du bâtiment.

Les modalités de financement seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2018.

2. Règlements

Le Comité homologue :

- Les Règlements 2018-2019 du District de Football de Loire-Atlantique
- Le Règlement Intérieur de la Commission des Arbitres 2018-2019.

Ces documents avec les modifications figurant en italique sont publiés sur le site Internet du District.

3. Championnats

Le Comité homologue :

- les groupes des championnats jeunes masculins U18, U17, U16, U15 et U14
- les groupes des championnats seniors féminines D1 et D2

- **Entreprise**

La reprise des compétitions est fixée au lundi 24 septembre 2018.

- **Loisir**

La reprise des compétitions est fixée aux vendredi 21 et lundi 24 septembre 2018.

- **Futsal**

La reprise des compétitions est fixée en semaine 39.

4. Réunions de rentrée

○ **Seniors – Jeunes : 31 août et 1^{er} septembre 2018 :**

Celles-ci ont permis de présenter de la nouvelle organisation et d'aborder les points principaux pour débiter la nouvelle saison 2018/2019.

Le Comité regrette l'absence non excusée des clubs suivants qui se verront amender de 20 € :

SECTEUR 1	
502394	ST CYR HERBIGNAC
519651	ST MOLF US
SECTEUR 2	
512449	ESPERANCE DE CAMPBON
520442	JA BESNE
528546	ESPOIR SILLON CHAPELLE LAUNAY
582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN
590134	LAVAU FC
SECTEUR 3	
525249	US GUENOUVRY
SECTEUR 4	
518640	ES SOULVACHE
549082	ST VINCENT DES LANDES LUSTVI
SECTEUR 8	
502386	LA ST PIERRE DE NANTES
519195	ASC DERVALLIERES NANTES
523626	JSC BELLEVUE NANTES
SECTEUR 9	
545553	US LOIRE ET DIVATTE LA CHAPELLE BASSE/MER
582652	FC COTEAUX DU VIGNOLE
SECTEUR 11	
502031	AC ST BREVIN

Les clubs ci-dessous, n'étant pas à jour de leurs dettes envers le District, ne pourront reprendre le championnat conformément à l'article 28 (RG de la LFPL) faute de régularisation avant le 7 septembre 2018.

« Les clubs ne s'étant pas mis en règle au plus tard fin août, passif inclus, voient leurs engagements refusés ou annulés dans les épreuves régionales et départementales. »

548480	NANTILLAIS A.S.	Licences bloquées
580423	GJ LOIREAUXENCE VAIR	
582546	ESP. DU SILLON LA CHAPELLE LAUNAY	
519195	ASC DERVALLIERES NANTES	
523626	JSC BELLEVUE NANTES	
544923	NANTES DON BOSCO	
549082	ST VINCENT DES LANDES LUSTVI	

5. Vie des clubs

Affiliation		
SPORTING SUD LOIRE, au LOROUX-BOTTEREAU FC BABYLONE		Avis favorable (28/08/18) Dossier incomplet
Réactivation		
616023 FC LUCOUN		Avis favorable
Radiation		
680646 AS CENTRE PENITENTIAIRE DE NANTES 582657 OLYMPIQUE DE PANNECE		Solde débiteur (29/08/18) Avis favorable (31/08/18)
Inactivité partielle		
528847 FC IMMACULEE ST NAZAIRE	U16/U17	Avis favorable (29/08/18)
Ententes		
502518 ES VALLET 581794 FC ENTENTE DU VIGNOBLE	Demande d'entente U18	Avis favorable
554096 FC BOURGNEUF VILLEN. 524921 ECLAIR DE CHAUVE	Demande d'entente U18	Avis favorable
552653 SCNA DERVAL 502505 NOZAY OS	Demande d'entente U18	Avis favorable
518204 AS GRANDCHAMP 520086 ES VIGNEUX	Demande d'entente U17	Avis favorable
581813 FC SUD SEVRE ET MAINE 514034 ELAN GORGES	Demande d'entente U15	Refus Renouvellement non autorisé
550749 GJ AUBIN RUFFIGNE ROUGE 552461 GJ 3 FORETS SOUDAN	Demande d'entente U15	Accord exceptionnel
563816 AS SION LUSANGER 550749 GJ AUBIN RUFFIGNE ROUGE	Demande d'entente U15	Avis favorable
515977 US BOUGUENAI 548100 FC LA MONTAGNE	Demande d'entente U15	Avis favorable
582205 FC PRESQU'ILE VILAINE 544522 ES MARITIME PIRIAC TURB.	Demande d'entente U15	Avis favorable
544522 ES MARITIME PIRIAC TURB. 581196 GF PRESQU'ILE 44	Demande d'entente Seniors F.	Avis favorable
590134 LAVAU FC 528546 ESPOIR DU SILLON LA CH.	Demande d'entente Seniors M.	Avis favorable
Demande de dérogation		
544923 NANTES DON BOSCO négative des services de la Ligue	Nombre de mutés	Pris note de la réponse
514875 AS SAUTRON	U15F en U18F	Refus

6. Service Civique

Le Comité a informé les clubs lors des réunions de rentrée que les candidatures pour le recrutement des 24 volontaires étaient ouvertes jusqu'au 15 septembre 2019. Les candidats doivent adresser C.V. et lettre de motivation à services.civiques@foot44.fff.fr

7. Nomination des Commissions

Le Comité de Direction nomme :

Commissions	Nominations
Corps de délégués	Bernard Hubert
	Brisson Jean-Charles
	Chapelet Alain
	Drouet Fabrice
	Halgand William
	Hamon Claude
	Le Glédic Georges
	Lescouëzec Michel
	Maguet Louis
	Robert Jean-Luc
Référent des délégués	Peslier Jérôme

8. Programmation réunions

Le Comité fixe les dates des réunions suivantes :

- Le 19 septembre 2018 à 18h30 : réunion Futsal
- Le 20 septembre 2018 à 18h30 : réunion Foot Entreprise

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire Général,
Daniel Moulet

